

2/16 le 13/05/23

Observations de M^{me} Gisèle PALADINI et de M^{me} Sylvie RIVIERE sur le projet de PLU (4 pages)
Communiquées à M le commissaire-enquêteur -
Nous déplorons le manque de concertation sur le projet de PLU qui se
résume à 1 seule réunion publique en 2021.

Le rapport de présentation est incomplet et n'intègre pas les zones de
cultures agricoles au lieu dit Guirmand Ticoûlé et Frou del bel -
les enjeux agricoles n'ont pas été suffisamment pris en compte comme
l'indique le services de l'Etat sur ce projet de PLU - Pire, le corridor
écologique et la zone humide inventées prélevant 12,5 hectares
sur les terres agricoles - De plus, le corridor écologique sur la
zone de Guirmand n'est pas valide par le SRCE qui a été établi
postérieurement au SCOT. La proposition de carte communale
opposable au PLU est donc caduque.

Gisèle PALADINI -
gisèle.paladini@developpement-durable.gouv.fr